

## St-PIAT et ses hameaux

N°29

### Le Mot du Maire

*Le Conseil Municipal vous souhaite à tous une très bonne et très heureuse année 1993.*

*La réorganisation de la collecte des ordures ménagères, dont nous vous parlions dans les derniers numéros, se met en place très rapidement. J'attire votre attention sur l'article concernant ce problème à l'intérieur du bulletin.*

*Malgré les crues annoncées, l'Eure est restée sagement dans son lit ; l'entretien des berges, des vannages ainsi que le curage des ruisseaux semblent avoir joué un rôle positif.*

*Les travaux de la salle de réunion-bibliothèque se terminent. Plusieurs réunions ont*

*déjà eu lieu avec l'équipe de bénévoles décidés à la faire fonctionner. Restera à effectuer l'aménagement de ses abords ; il se fera en même temps que celui de la place de la salle des fêtes, courant 93.*

*Cependant, pour pallier rapidement au manque de trottoir à cet endroit, nous avons, sans attendre, créé un sente piétonne qui permettra de passer de la Place de la Mairie à la Place de la Salle des Fêtes, sans danger. Son revêtement en calcaire n'est que provisoire et sera revu lorsque les travaux de la place se feront.*

B. Viet.



### Editorial

*"Pluies de Janvier ne vont pas dans le panier" (Ardèche).*

*"Pluies de Janvier, cherté, brouillards, font s'aliter" (Lozère).*

Ces dictons, issus de l'observation et de la "sagesse" populaire se sont-ils toujours vérifiés ?



Probablement pas... mais qui sait ?

En tous cas, le système d'information départemental des crues de l'Eure fonctionne. Saint-Piat vient d'échapper à la crue de la mi-janvier, l'ouverture des vannes du moulin ayant été effectué à temps.

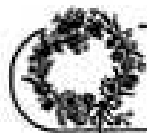
Même si elle n'est pas infallible, cette alerte à la crue doit fonctionner, dans la mesure où le message est bien reçu tout le long de la vallée.

*"Janvier fait souvent la faute et elle est reprochée à Mars" (Lozère).*

Nous subissons le temps, mais dans notre monde si troublé, heureusement que personne ne maîtrise la pluie et le beau temps...

A son heure, viendra le printemps.

J. Alméras.



# Maisons Fleuries



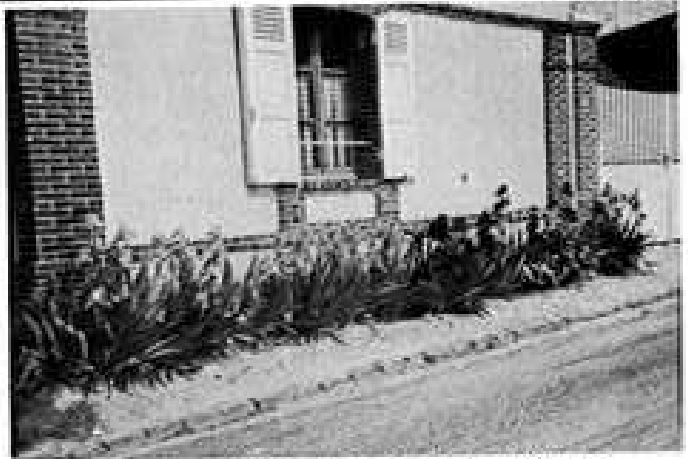
## Concours de maisons fleuries 1992

Vous êtes de plus en plus nombreux à agrémenter, pour les yeux de tous, l'environnement de votre maison.

Certains, d'ailleurs, pourraient se voir cités et récompensés chaque année. Nous souhaitons encourager les nouveaux et inciter tous les habitants de notre village à égayer leur demeure, ne serait-ce qu'entretenir les trottoirs et bords de rivière.

### Récompenses attribuées :

- 1<sup>er</sup> Prix :** Monsieur et Madame Enaud - Grogneul  
 Monsieur et Madame Martin - Rue Verte  
 Madame Bassino - Rue de Dionval  
 Madame et Monsieur Guignolle - Rue de Dionval  
 Monsieur et Madame Galliot - Rue Robert Poisson  
 Madame Guerin - Avenue Pasteur  
 Monsieur et Madame Descausses - Avenue des Gâtines  
 Monsieur et Madame Duguet - Rue Robert Poisson, côté Arboétum



Monsieur et Madame Fagnou - Rue au Chard  
Monsieur et Madame Sartou - H.L.M., rue Jean Moulin.  
La Commission



## Pompiers



Les sapeurs-pompiers vous remercient pour votre chaleureux accueil lors du passage pour les calendriers, et vous souhaitent les meilleurs vœux de bonheur et de santé pour l'année 1993.

La Compagnie a effectué au cours de l'année passée 39 interventions dont :

- 26 nids de guêpes,
- 3 accidents de la circulation,
- 4 feux,
- 6 interventions diverses.

J'ai nommé au grade de 1<sup>re</sup> classe le Sapeur Debrock Jacques pour 15 ans de service dans la compagnie.

Nous comptons vous voir nombreux à notre bal qui aura lieu le 6 mars 1993.

Le Chef de Corps,  
A. Hubert.



## Chasse

De la mi-octobre à la fin janvier, les chasseurs de la Société pratiquent chaque dimanche leur passe temps favori.

Aujourd'hui plus que jamais, la gestion d'un territoire de chasse nécessite dévouement des gardes et discipline des chasseurs.

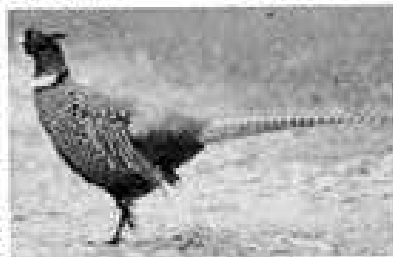
Un des objectifs de notre société consiste à maintenir une densité de gibier élevée. Pour ce faire, perdreaux, lièvres, faisans sont prélevés en nombre limité.

Heureusement, quelques lapins font la joie des chasseurs en cette période de disette.

Dans quelques semaines, il sera lâché 120 faisans reproducteurs.

Déjà, dans les prairies face à la rue au Chard, jusqu'au centre de Changé, cette réserve permet de voir plusieurs faisans sauvages qui dans les années à venir fourniront une souche de reproducteurs.

Aucun lièvre et aucun perdreau ne sera lâché pour la reproduction. Il y a environ 60 points où le gibier et autres oiseaux trouvent de l'eau et de la nourriture pendant 9 mois de l'année.



Le 31 janvier 1993, la chasse ferme. Depuis quelques années, nous voyons de plus en plus de chevreuils et plus récemment des sangliers. Cette présence de "gros gibier" est due en grande partie à la gestion stricte des chasses dans les grands massifs forestiers voisins : forêt de Senonches, de Rambouillet.

Le renard, animal qui s'installe de façon plus qu'importante sur l'ensemble du département, vient malheureusement détruire les efforts des chasseurs. Aussi, pour réguler cette population vulpine, il est organisé des battues avec chiens spécialisés.

Le chasseur responsable ne doit pas manquer ces rendez-vous :

- Prudence, tolérance, identification et respect des règles de base.  
Sans l'effort de chacun, toute tentative collective est vouée à l'échec.

J.P. Binet

### AU BORD DE L'EURE

chez  
Odile et Pascal

CAFÉ - BAR

37.32.46.03

### BOULANGERIE PATISSERIE

Laurent  
PROVENDIER

11, rue de la République  
28130 Saint-Piat

37.32.30.42

### MINOTERIE GOUBET et Cie

MOULIN  
DE L'HORME-HALÉ

28130 Saint-Piat

37.32.30.03



**Amicale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre de Saint-Piat, Mévoisins, Chartainvilliers.**

## Résumé d'activité de l'année 1992

Comme chaque année, nous n'avons pas manqué de participer aux cérémonies du souvenir : 19 mars, 8 mai, 15 août et 11 novembre, au cours desquelles nous avons rappelé le sacrifice de ceux qui sont morts pour la France et pour la Liberté.

Nous avons participé aux réunions et au Congrès de nos associations afin d'améliorer nos droits et de rester vigilants pour préserver la Paix, ce qui est notre devoir.

Au nombre des avantages acquis récemment, il faut savoir que les veuves d'Anciens Combattants et Victimes de Guerre sont ressortissantes de l'Office National des Anciens Combattants et qu'elles ont droit à son assistance en cas de besoin.

## Congrès National à Chartres.

Un congrès National s'est tenu à Chartres le dimanche 27 septembre 1992 sous la Présidence effective de Monsieur Georges Lemoine, Député-Maire de Chartres, Ancien Ministre, Président d'Honneur de la Fédération des A.C. et V.G.

Des congressistes, près d'un millier, sont venus de nombreux départements d'où ils étaient délégués. Pour Saint-Piat, nous étions 11 participants.

Nous donnerons quelques précisions sur les questions traitées lors de ce congrès, à la prochaine réunion de notre amicale, sans doute en mars prochain.

## Galette des Rois.

Nous organisons comme chaque année notre "Galette des Rois".

Les adhérents de notre amicale ainsi que nos amis seront informés avec les précisions nécessaires. Nous aurons ainsi le plaisir de nous retrouver en famille et entre amis.

## Anciens combattants isolés.

Nous renouvelons notre invitation aux Anciens Combattants isolés ainsi qu'aux veuves de nos camarades décédés à venir nous rejoindre bien amicalement.

## Nouveaux adhérents.

Nous sommes heureux de compter avec nous, trois nouveaux adhérents, nos amis Raymond Harman, Léon Seigneury et Franck Hérivaux.

## Remerciements.

Nous renouvelons nos remerciements à nos trois municipalités ainsi qu'à tous ceux qui nous apportent leur soutien et qui font honneur à notre "calendrier".

## Calendrier et Tombola.

Nous demandons à ceux qui font honneur à notre "calendrier" de nous en conserver la faveur.

En effet, d'autres associations d'A.C., P.G. et V.G. peuvent présenter un calendrier autre que le nôtre et nous faire perdre ainsi le profit de votre générosité.

Chaque calendrier comporte un numéro, les numéros sont tirés au sort d'une part sur le plan local et d'autre part sur le plan départemental.

Nous vous communiquons ci-dessous la liste des numéros gagnants locaux : les numéros se terminant par 34, 45, 48, 49, 52, 56, 73, 84, 89, et 98 gagnent un lot.

## Nécrologie.

Quatre de nos camarades et amis sont décédés au cours de l'année 1992 : René Baron, Charles Bassino, Henri Jardin, Francis Morvan. Nous étions présents à leurs obsèques avec notre drapeau. Nous présentons nos condoléances à leurs familles.

Le Bureau

CHAUFFAGE - PLOMBERIE

**RÉMY HACHE**

7, Place de Vauvilliers  
28130 Saint-Piat

**37.32.31.32**

**POMPES FUNEBRES**

Funérarium

*Marbrerie Guilvard*

MAINTENON

Tél. 37 27 51 06

NOGENT-LE-ROI

Tél. 37 51 99 41

## Club de la vallée

Notre déjeuner de fin d'année s'est déroulé le 15 décembre dans une excellente ambiance, à la satisfaction des 53 participants.

La décoration, faite par les responsables de ce secteur, était des plus réussies. Un arbre de Noël avait été dressé, la qualité du repas, toujours servi avec gentillesse ne pouvait d'ailleurs qu'inciter à la bonne humeur.

Les conversations allaient bon train, chanteurs et conteurs d'histoires animèrent ce repas.

Ne voulant oublier personne, nous ne citerons aucun nom, mais chacun se reconnaîtra et sera remercié au nom de tous les participants, pour l'aide apportée, pour une parfaite réussite de cette réunion.

Pour finir, nous rappellerons que notre bal costumé (facultatif) aura lieu le 13 mars 1993. Nous vous invitons à y venir nombreux, tout comme nous vous invitons à venir grossir les rangs de nos adhérents à nos réunions qui ont lieu les 1<sup>er</sup> et 3<sup>em</sup> vendredi de chaque mois.

A bientôt donc !

G. André

Si notre Club a ses joies, il a malheureusement parfois ses peines, c'est ainsi que le 28 décembre, bon nombre d'entre nous sont venus accompagner à sa dernière demeure notre ami Monsieur Henri Jardin et apporter notre gage d'amitié à sa famille éprouvée, à qui nous renouvelons nos sincères condoléances.

G. André

Avec mes meilleurs vœux à tous, je souhaite à mes amis du Club de la Vallée de continuer en 1993 ce que nous avons fait l'an passé.

Un accueil chaleureux pour les nouveaux, la joie de vivre ensemble en oubliant nos peines et nos soucis, et une belle solidarité entre nous et pour tous les autres.

Nous les anciens, avons déjà payé, mais nous devons malgré tout garder encore le sourire et la sérénité, afin de rassurer les plus jeunes dans leurs dures épreuves actuelles.

C'est notre devoir.

M. Ferrari

## Association des pêcheurs



Association des Pêcheurs de Jouy et ses environs  
Siège social : Mairie de Jouy  
Président : Sylvain Ceppe  
Tél. : 37.32.39.20

Chers amis pêcheurs, l'association vous présente ses meilleurs vœux pour 1993. Lors de notre assemblée générale du 6 décembre 1992, nous avons naturellement dressé le bilan de la saison écoulée. Financièrement bon, moralement moyen.

En effet, nous avons subi dans notre région des périodes néfastes aux pêcheurs. Baisse spectaculaire des eaux en raison de la sécheresse, une remontée en fin d'année, et de nombreux coups de vent. Nous vous souhaitons beaucoup mieux cette année. Nous avons également décidé de réduire les alevinages de brochets, au profit des gardons, tanches et carpes. Pas de changement pour les truites. Améliorer si possible l'entretien de

notre parcours de pêche et créer, à l'Étang de la Digue, une plate-forme de pêche pour nos amis handicapés. Au bureau, Monsieur Messenger est élu trésorier, en remplacement de Monsieur Denizot, démissionnaire.

Rappel : Les cartes sont en vente dans les cafés-tabacs de Saint-Piat, Jouy et Saint-Prest.


Pour terminer, une aventure personnelle. Un matin de septembre, je décide de faire un coup de pêche dans l'Eure, seul et à pied. J'habite tout près. Je pars avec mon matériel léger, emprunte la passerelle de Dionval toute neuve (Merci à la municipalité) et descend sur la berge en direction du Moulin de Dionval. Sur 200 mètres, je prends quatre petits poissons, au ras des nénuphars et arrive à un endroit où la clôture de barbelés qui sépare un champ de la rivière est déformée et touche le sol. Un choix : d'un côté des boeufs, de l'autre le petit chemin au bord de l'eau avec des trous au sol. Je choisis le petit chemin...et... patatras ... ma jambe droite enfoncée dans un trou caché par l'herbe, le pied gauche trempé dans l'eau... et je glisse. Je m'agrippe comme je peux à des racines, au milieu de mon matériel de pêche éparpillé. Les minutes sont longues et j'arrive enfin à me remettre sur mes jambes, tout près d'un boeuf ruminant et étonné de me voir. Ouf! Je m'en suis bien tiré, à mon âge. Mais mon Dieu, que la nature était belle, à ce moment là.

Bien amicalement,

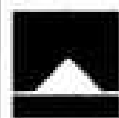
M. Ferrari



TABAC - ARTICLES DE PECHE - COUPES  
MEDAILLES - TROPHÉES

  
**bar  
des sports**  
Maison Daniel

34, rue de la République  
28130 Saint-Piat  
37.32.30.04



**Maison Conseil**

La différence est là

**Joël TOUTIN**

12-14, rue  
Collin d'Harleville

MAINTENON  
37 23 00 34



**HUBERT ALAIN**

MAÇONNERIE - RENOVATION  
COUVERTURE

24, rue de la République  
28130 - SAINT PIAT

**37.32.44.54**



## Protection de l'Environnement

La masse des déchets ménagers augmente sans cesse.

Le prix de leur traitement suit la même courbe.

La collecte sélective des déchets permettra de soustraire un tonnage important de déchets aux décharges et aux usines de traitement qui coûteront de plus en plus cher.

C'est également un moyen de protéger l'environnement.

Utilisons le conteneur à papiers récemment mis en place auprès de celui destiné aux verres.

Pour les autres déchets ménagers, le ramassage à toujours lieu le JEUDI (Voir article du précédent numéro de TRAIT D'UNION).

Ayez le geste écologique en mettant dans les conteneurs prévus à cet effet :

- Journaux,            - Livres,            - Prospectus,
- Magazines,        - Annuaires,      - Catalogues.

**INTERDITS :** Cartons, verre, ordures ménagères, can-bones, sacs plastique.

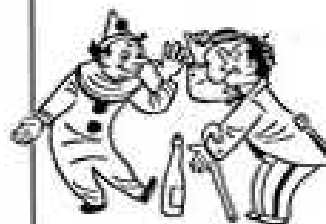
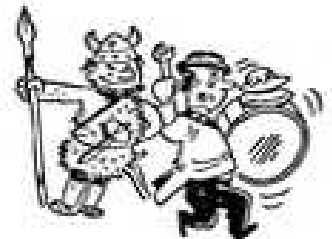
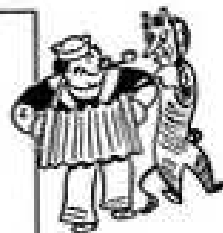


## Calendrier des fêtes



**Amicale des Elèves, anciens Elèves, Parents d'Elèves de Saint-Piat, Mévoisins, Chartainvilliers et Soulaire.**

6 Février	Bal Intersociétés
6 Mars	Bal des Sapeurs Pompiers
13 Mars	Bal Costumé
14 Mars	Ronde V.T.T de Saint-Piat
20 Mars	Concours de Tarot
10 Avril	Bal V.T.T.
Avril	Tournoi de Tennis
15 et 16 Mai	Fête du Sport
23 Mai	Kermesse
Mai	Tournoi de Football : La date du tournoi dépendra du calendrier des matchs.
18 Juin	Gala Danse Musique
20 Juin	1 <sup>er</sup> Triathlon Régional
3 Juillet	Fête et Exposition de l'Ecole de St-Piat
5 Septembre	Sortie - Spectacle
26 Septembre	Critérium V.T.T.
10 Octobre	Bal V.T.T.
6 Novembre	Buffet Campagnard
21 Novembre	Exposition



MAÇONNERIE - PLÂTRERIE  
COUVERTURE - CARRELAGE  
PIERRE DE TAILLE

**Jean-Claude Le Berre**  
13, rue de la République  
28130 CHARTAINVILLIERS  
37.32.34.54

Tapiserie - Tissus d'ameublement

Confection  
de Rideaux  
et Voilages  
Housses  
Coussins...

**C.  
Prengère**

81, rue Albert Gautier 28130 PIERRES  
37 23 10 63

S.A. GARAGE DU CHATEAU

**Hervé BELCÈIL**  
Concessionnaire  
RENAULT

**MAINTENON**  
37.23.00.67

**EPERNON**  
37.83.41.44



# V.T.T.



*Au revoir 1992, Bonjour 1993*

Le Président et toute sa sympathique équipe (Les Garennes) vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 1993.

Cette nouvelle année s'annonce bien pour les club des Garennes.

22 licences pour 1993 (Nous en attendons d'autres)..



Le 20/09/92 départ des séniors au 1<sup>er</sup> critérium départemental UFOLEP

Dans le but de mieux représenter notre club et de répondre aux demandes des licenciés, un challenge régional UFOLEP sera organisé en 3 manches dans la Région Centre.

21 Février	1 <sup>re</sup> manche à Montargis (45)
23 Mai	2 <sup>me</sup> manche à Meung-sur-Yèvre (18)
26 Septembre	3 <sup>me</sup> manche à Saint-Piat (28)

**Autres dates du Club :**

14 Mars	Ronde de Saint-Piat (Randonnée)
10 Avril	Bal V.T.T. (Réservé aux moins de 20 ans)
26 Septembre	2 <sup>me</sup> Critérium Départemental UFOLEP 28
9 Octobre	Bal V.T.T. (Réservé aux moins de 20 ans)

Un calendrier V.T.T. 1993 d'Eure-et-Loir vient de naître grâce à la bonne ambiance qui règne dans les clubs du département.

Si le V.T.T. vous passionne, n'hésitez pas à me contacter :  
M. Rocher, tél. 37 32 34 36 après 19 heures.



## Football

La section football et tous ses dirigeants et animateurs remercient tous les sponsors, artisans, commerçants et industriels ainsi que tous les particuliers pour leurs aides matérielles lors du passage de nos calendriers.

Les deux soirées organisées par la section ont connu un grand succès. Un grand merci à tous les participants.

**Situation à la moitié du Championnat.**

**Equipe Senior 3<sup>me</sup> division :** Actuellement seconde de sa poule. Objectif : montée en division supérieure.

**Equipe UFOLEP A 7 :** Nouveau championnat : Rendez-vous le Dimanche matin. A noter leur belle 4<sup>me</sup> place au Fair-play UFOLEP sur 23 équipes.

**Les Jeunes :** Très bons résultats lors de la première phase.

**Minimes :** 1<sup>er</sup> de leur poule,

**Pupilles :** 1<sup>er</sup> de leur poule,

**Poussins :** Qualifiés en coupe, passe en poule 1<sup>er</sup> niveau.

Compte-tenu de ces très bons résultats, la deuxième

partie du championnat sera beaucoup plus difficile, notre club retrouve en effet tous les grands clubs : Lucé - Chartres - Mainvilliers...

En mai, la section Football organisera pour tous ces jeunes un déplacement au Parc des Princes.



Equipe Seniors.



A tout moment,  
votre compte  
en direct avec

**FILVERT !**  
**37 36 76 76**



**CRÉDIT AGRICOLE**

**de la Beauce et du Perche**  
**Agence de Maintenon**  
**4, Place Aristide Briand**

### IMPORTANT

Les chemins de notre village, et bien sûr ceux qui passent par le stade, sont interdits à tous véhicules 4 x 4, Motos Cross...

Au mépris du danger, nous rencontrons des engins que la loi interdit sur les chemins. Lors de rencontres de football du samedi ou du dimanche, des dizaines de témoins constatent l'inconscience de certains. Vous vous êtes sûrement reconnus dans ces quelques lignes. Alors, ne continuez pas à mettre en danger la vie de nos enfants et de nos promeneurs.

Mme Simonnet,  
Présidente de l'A.S. St-Piat.

*Vous voulez aider les jeunes – Vous aimez la vie associative  
Vous disposez de temps libre – Vous aimez le football*

*Devenez Dirigeant*

*de la discipline la plus pratiquée dans le monde :*

### LE FOOTBALL

*Femmes ou hommes, vous pouvez devenir dirigeant, connaissant ou non les règles du football.*

*Ses fonctions sont nombreuses et variées : accompagnateur d'équipes, animateur de groupes, participant à la vie administrative du Club, etc.*

*Sa formation est assurée par le Club, le District ou la Ligue.*

*N'oubliez pas que vous participerez à la joie de la victoire, mais que vous devrez être présent pour atténuer la défaite.*

## Au fil de l'Eure...

De Dionval à Changé, en passant par la prairie de Grogneul, les verts pâturages n'étaient plus qu'un lac. L'Eure, calme et tranquille, s'est mise en colère et a déversé ses eaux troubles sur toute notre belle vallée.



L'Eure, rue Robert Polisson.

Heureusement, point de pluie n'est venue gonfler ses eaux tumultueuses et au bout de quelques jours, notre belle rivière s'en est retournés dans son lit.



Le Chemin de Dionval sous les eaux.

Photo M. Simonnet

## Bibliothèque à Saint-Piat



– Dès le 1<sup>er</sup> trimestre 93, la bibliothèque de Saint-Piat va voir le jour. Elle a pour objectif de contribuer, aux loisirs à l'information et à l'activité culturelle de la commune.

### Conditions générales d'accès

Toute personne devra se munir d'une carte d'adhérent

### Conditions de durée des prêts

Les livres seront prêtés gratuitement.

### Horaires d'ouverture

– Lundi 17h à 19 h

– Mercredi 15h à 17h

– Samedi 10h à 12h

+ 1/2 journée réservée aux scolaires

### Pénalités

Tout livre détérioré, perdu devra être intégralement remboursé.

### Notre souhait

Evoluer au plus vite vers une médiathèque (Livres, jeux, jeux vidéo, CD, etc...)

Tous vos dons en livres seront les bienvenus.

Contact pour tout renseignement ou dons :

R. LAMARÉNE

Tél. 37 32 45 07

ou Mairie de Saint-Piat

**BOUCHERIE - CHARCUTERIE  
VOLAILLES**

**Michel FOUCAULT**

50, rue de la République  
28130 - Saint-Piat

**37.32.30.14**

**E<sup>ts</sup> ROY**

Chemin n° 15

**CHANGÉ**

28130 - Saint-Piat

**37.23.02.74**

**37.23.03.83**

**COCCINELLE**

Un libre-service  
dans votre village.



M<sup>r</sup> et M<sup>me</sup> MIHALOV  
Place Vauvilliers  
28130 Saint-Piat

**37.32.37.38**

## Centre de Changé

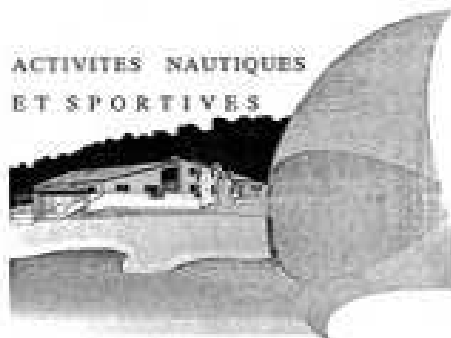
### CENTRE DE LOISIRS CHANGE

#### Planche à Voile

Inscriptions  
sur le Centre de Changé  
le Dimanche 4 avril 1993  
à 9 heures

### CENTRE DE LOISIRS CHANGE

ACTIVITES NAUTIQUES  
ET SPORTIVES



### Information Sportive

Le premier triathlon régional sera organisé à CHANGE le 20 juin 1993 par le Comité Départemental de Triathlon avec la participation de l'Amicale.

Les épreuves :

- 1,5 km de natation, - 40 km de course cycliste individuelle, - 10 km de course à pied.

Les épreuves se dérouleront sur des parcours traversant les communes de Saint-Piat, Mévoisins, Chartainvilliers, Soulaire... Une date à retenir.

### Marché à Saint-Piat



Ce marché était sur la place René Quantin (Salle des fêtes). Malheureusement, nos sympathiques maraîchers (fruits et légumes, primeurs...) ainsi que le charcutier nous ont quitté. Monsieur Bussian, fleuriste, Monsieur Alexandre, vendant des produits de sa ferme (œufs), allaient en faire autant... Mévente, trop peu de clients.

La municipalité a donc décidé après avoir demandé l'accord des commerçants du village d'implanter le marché sur la place Vauvilliers. Nous avons eu le plaisir de retrouver un marchand de fruits et légumes, Monsieur



Nijnes et son épouse, venant de Thiville. Nous y retrouvons également le fleuriste, Monsieur Alexandre et son étal d'œufs... Nous sommes à la recherche d'un poissonnier.

Ce marché du dimanche matin est fort agréable et crée une animation qui fleurit bon les marchés d'antan. Nous demandons aux automobilistes d'être disciplinés, de laisser à ces commerçants les places de stationnement. Nous les en remercions par avance.

H. Fourré



Entreprise de Plâtrerie

### TORRES FERNANDO

45, rue Robert Poisson  
28130 Saint-Piat  
**37.32.36.36**

### Sylvia Coiffure

Solarium - UVA

16, Place Sadorge  
MAINTENON

37 23 02 02

### LES QUATRE VENTS

1, place Vauvilliers 28130 Saint-Piat

37.32.32.53

Spécialités : Diners d'affaires

Crustacés

Fondues

Noces

Banquets

Ouvert à 11 heures

Fermé lundi soir - Mardi et Mercredi journée



# Etat Civil 1992



	NOM ET PRENOMS	DATES	
<b>Naissances</b>	<b>Pour l'année 1992</b>		
	MOREAU Stéphen, Patrice, Roger	à Chartres	le 16 janvier
	LEBAILLE Nicolas, Alain, Jean, Roger	à Chartres	le 17 avril
	MULLER Jason, Louis, Michel	à Chartres	le 04 octobre
	PROVENDIER Tony, Hugues, Adrien	à Chartres	le 11 février
	ROSSI Olivier, Christian, Joël	à Chartres	le 13 juillet
<b>Mariages</b>	<b>Pour l'année 1992</b>		
	TOURNEUR Patrick, Jean-Pierre et LORILLEUX Josette, Thérèse, Colette		le 15 Juin
	SARTOUT Guy, Claude et BARUZIER Denise, Gilberte, Clorinde		le 24 octobre
	SERIVES Fabrice, Lucien, René et FAGNOU Delphine, Maryline, Suzanne		le 29 août
<b>Décès</b>	<b>Pour l'année 1992</b>		
	ANDRE Colette, Geneviève		le 19 janvier
	DEFAYSSÉ Maurice, Paul		le 27 novembre
	PICHARD Lucienne, Marie-Thérèse épouse MARTIN		le 08 mars
	POINSOT Jacques		le 05 janvier
<b>Transcription des décès (hors commune)</b>	ALBERT Raymonde Veuve MARGOTTEAU	décédée à Chartres	le 1 <sup>er</sup> février
	BASSINO Charles Albert	décédé à Le Coudray	le 04 août
	BERTAUX Maurice	décédé à Chartres	le 14 février
	BOIRON Geneviève épouse LAUNAY	décédée à Neuville (Loiret)	le 2 décembre
	HAYE Yvette épouse BEAUDRON	décédée à Gasville	le 5 octobre
	JARDIN Henri	décédé à Le Coudray	le 23 décembre
	LEBLANC Jacky, Roger, André	décédé à Le Coudray	le 7 avril



## Accident - Sinistres - Urgences

Pour toute intervention nécessitant la compétence des Sapeurs Pompiers :

# UN SEUL NUMERO : LE 18

Le Central des Sapeurs-Pompiers sait en permanence :

- Qui est disponible pour intervenir,
- Qui sera le plus rapide pour cette intervention,
- Qui sera le plus compétent dans ce cas là.

Le "18", c'est l'efficacité et le seul moyen d'utiliser "au mieux" le Corps des Sapeurs-Pompiers bénévoles de Saint-Piat.

B. Viet - Maire

### DIMINUTIF

Véronique Lecuyer

COIFFURE  
HOMME - DAME

Sur rendez-vous

44, rue de la République

28130 - SAINT-PIAT



37

32

30

11

Ont également participé au financement  
de ce numéro

**Denis LEVEILLARD**  
Maréchal Ferrant

**Bernard VIET**

Menuiserie - Charpente  
Escaliers - Agencement

Mme HOULLIER Nicole

**AU BON ACCUEIL**

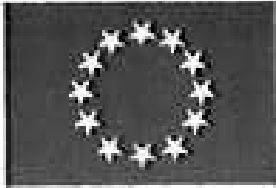
**BAR RESTAURANT**

70, rue de la République

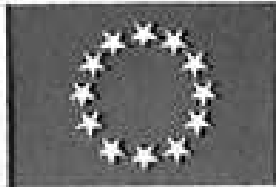
28130 - Saint-Piat

**37.32.30.77**

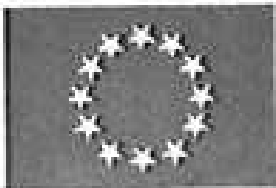
# Vivre à l'Européenne



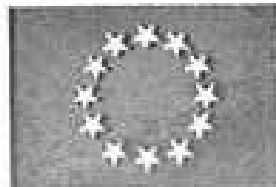
Vous voilà devenus "Citoyens de la Communauté" et à l'aube de cette nouvelle année pourquoi ne pas chasser un peu la grisaille et penser dès maintenant à vos vacances d'été, quelque part en Europe ?



Il n'y a plus de frontières, et pour peu que vous en fassiez l'effort, vous vous sentirez partout chez vous.

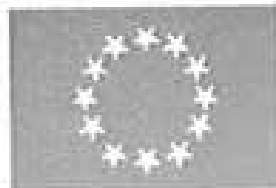


N'oubliez pas, non plus, que vous aurez l'occasion dans les prochains mois de croiser des européens dans notre village où ailleurs, et que la gentillesse de votre accueil fera partie des souvenirs qu'ils rapporteront de chez leurs "voisins".

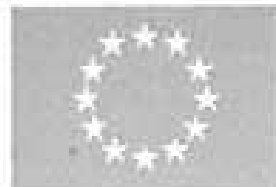


## FORMALITES

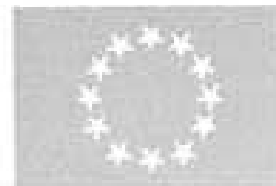
Pour vous rendre dans un autre pays de la Communauté, vous devez être en possession d'une carte d'identité ou d'un passeport en cours de validité, même si, comme vous le remarquerez, on ne vous demande rien là où existaient les frontières.



Vos enfants mineurs, qui voyageraient sans vous, devront être munis de votre autorisation.



Le régime Touriste vous autorise un séjour de 3 mois.



## EN VOITURE

Votre permis National est

valable pour tout pays et pendant votre séjour de moins de 3 mois.

Un permis communautaire a été mis en place dès 1986 et sera délivré à brève échéance à tout nouveau titulaire de la Communauté.

N'oubliez surtout pas d'être en règle avec votre assurance véhicule, car on pourra vous demander votre carte verte à tout moment.

Il est, en principe, obligatoire de porter à l'arrière de votre véhicule le traditionnel "F".

En arrivant chez nos voisins, ne vous étonnez pas de la disparition des panneaux "Douane", ils ont été remplacés par des panneaux portant le drapeau européen.

Un accord ayant été conclu entre la France, l'Allemagne, la Belgique, le Luxembourg et les Pays-Bas, vous pourrez passer de l'un à l'autre à vitesse réduite, sans vous arrêter, en apposant sur votre pare-brise un disque vert de 8 cm de diamètre.

Pour votre SECURITE, respectez les limitations de vitesse imposées !

## A PIED, A CHEVAL... ET AUTRE

N'hésitez pas à consulter votre agence de voyages : vous serez étonnés du nombre de voyages proposés dans la Communauté, à des tarifs préférentiels non négligeables, et avec un minimum de soucis pour vous quant à l'organisation.

Une excellente formule vous est aussi proposée par la SNCF : "train + hôtel" valable pour toutes les grandes villes d'Europe grâce à un réseau Inter-City qui vous conduit d'Amsterdam à Rome en dormant sur vos deux oreilles.

La plupart des ports et des Aéroports ont aménagé des couloirs spéciaux, indiqués par des panneaux CEE ou "Communauté Européenne" pour faciliter les débarquements, utilisez les de préférence.

Attention : Ne partez pas avec votre animal favori, ou les dernières boutures de votre jardin pour offrir à des amis, sans avoir pris de renseignements auprès de l'Ambassade ou du consulat de votre pays de destination.

 **YVES POPOT**   
Agent Général d'Assurance  
**AUTO - MALADIE  
HABITATION - VIE**  
4, Place Sadorge  
28130 MAINTENON 37 27 13 00

  
Des professionnels des Arts Graphiques à votre écoute  
37 28 40 93  
6, rue Francis Vovelle  
28000 CHARTRES

## EN CAS DE PEPIN

Vous aurez contracté, avant votre départ, une assurance vous garantissant les meilleurs soins en cas de gros problème, mais personne n'est à l'abri d'une attaque bénigne qui vous clouera au lit avec de la fièvre.

Vous pourrez bénéficier de prestations sociales si vous vous procurez, avant votre départ, un formulaire E 111 auprès de votre institution d'assurance maladie.

Dans le cas contraire, vous risqueriez d'obtenir le remboursement de vos frais avec beaucoup de retard.

Ce formulaire n'est pas obligatoire pour La Grande Bretagne.

Les choses évoluent si vite ces jours-ci qu'il faudra attendre notre numéro de Mai pour les détails concernant vos emplettes, possibles ou recommandées, leur mode de règlement, les franchises, etc...

Alors, à vos cartes, à vos documentations, et bonne année européenne...

— Maryse Leveillard



## Documents d'histoire locale

### Origines de l'église de Saint-Piat Son clocher et ses coches

Archives du diocèse de Chartres

*Eglises et Chapelles du Diocèse de Chartres, publiées par M. l'Abbé Ch. Métais (2<sup>ème</sup> série - Ch. Métais Editeur - Chartres 1900).*



#### Eglise de St-Piat

L'Eglise actuelle de St-Piat a été construite au XV<sup>ème</sup> siècle sous le règne de François 1<sup>er</sup>, vers 1535. Cette date 1535 se trouve gravée sur la pierre de 2 contreforts de l'abside dans la cour du presbytère. Il est une autre date : 1542 gravée sur une pièce de bois de la naissance de la voûte, au nord, près de la poutre en "entrait" du milieu de l'église. A cette même poutre, mais au midi, près de la muraille, on voit gravée par les char-

pentiers, la tête de François 1<sup>er</sup> du côté du chœur et de l'autre côté une autre tête d'un personnage inconnu.

La primitive église remonterait au VI<sup>ème</sup> siècle. On en retrouve encore aujourd'hui une partie de l'enceinte dans le chœur. Cette enceinte est en pierres de Berchères et en hémicycle, ayant hors d'œuvre 9 mètres de largeur ; mais il serait difficile d'en déterminer la longueur : elle est maintenant cachée sous le forage.

La nouvelle église semble avoir été construite autour de l'ancienne. Cette nouvelle église, à l'intérieur, a 40 m. de longueur/11 m ,50 de largeur. On y remarque une grande régularité de construction. Les murailles, les contreforts, les fenêtres, la charpente, la voûte ainsi que les entrails et les aiguilles qui la soutiennent, tout a été disposé avec ordre et harmonie. Les fenêtres sont grandes et ogivales et disposées toutes pour recevoir des meneaux, mais ceux-ci n'ont été conservés ou rétablis qu'au Sanctuaire du chœur, et aux 2 premières fenêtres de la nef. Les poutres et les piliers du Sanctuaire,

## Le Bois Royal

10, rue Parmentier  
28630 SOURS

Tél. 37 25 77 01

Fax 37 25 75 88

*Le Bois Royal*  
**EBENISTERIE**   
FABRICATION et RESTAURATION de MEUBLES  
PLAQUAGES-LAQUES Tous Styles  
(Peinture et Faux-Marbre)

# MAY SA

NOGENT-LE-PHAYE - B.P. 237 - 28004 CHARTRES

Tél. 37 31 61 60 L.G. - Télécopie : 37 31 69 29

**TRAVAUX PUBLICS - ROUTE - CANALISATIONS  
CARRIERES - CENTRALE D'ENROBAGE  
CENTRALE DE GRAVES TRAITEES**

Villes et Communes  
Implantations Industrielles  
Lotissements - Conception et Réalisation  
Travaux Particuliers - Tennis

sur lesquelles repose la voûte, sont ornées de sculptures de différentes figures d'animaux symboliques, en particulier de monstres marins, de même les aiguilles, au moins dans la partie qui repose sur les entrails.

A l'extrémité de l'église, sur le fronton, au-dessus des grandes portes, se trouve une niche sans ornement, dans laquelle se trouve une statue en pierre. Cette statue représente St-Piat prêtre, revêtu d'une chasuble riche et gothique. Cette statue paraît plus ancienne que l'église.

Les grandes portes sont très anciennes. Dans la partie supérieure, on remarque 2 bas-reliefs représentant l'un le martyr de St-Sébastien, l'autre St-Roch avec son chien et l'ange traditionnel. Entre les 2 bas-reliefs, sur le montant de la porte, on voit sculpté dans le bois, un prêtre tenant un ciboire d'une main et de l'autre présentant une hostie.

Au midi, vers le milieu de l'église, on voit une petite porte basse et cintrée - c'est, dit-on, la petite porte de l'ancienne église que l'on aurait conservée.

Le clocher n'a rien de remarquable.

Il contient une seule cloche assez belle et de moyenne grosseur. Sur une face de la cloche on lit : Tan de Grâce 1851, le dimanche 6 juillet, fête des Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie, j'ai été bénite par M. Louis Micher le Brun, curé de St Piat, et nommée Amédée - Anasthasie Ducroq" et sur l'autre face : "MM. D. Rougeault, J.L. Langlois, F. Lochon, R. Richard, B. Raindet étant

membres du Conseil de Fabrique ; j'ai été fondue par les soins de MM. Louis Alexandre César Boujou, maire, de Pierre Philippe Foulon adjoint, et du Conseil Municipal, aux frais de la Commune - Gallois, Fondateur Breveté - Paris.

Il y avait autrefois 2 cloches, la petite pesant 716 livres, avait été bénite l'an 1781, le 27 Décembre et nommée "Anne" par maistre Louis Duval l'écuyer Fourier des Logis du roy et par Dame Anne Martin Artellier (mère du poète Collin d'Harleville) épouse de maistre Edme Martin Collin, avocat au Parlement, après avoir été fondue à Nonancourt par Nicolas Simonet pour le prix de 200 livres.

Nous n'avons pas retrouvé le nom de la grosse cloche, mais le 25 avril 1783, le battant se détachant, tua dans sa chute Mme. Anne Giraud femme d'Emmanuel Mouton, vigneron, qui se trouvait dans l'église pour les Vêpres



Le registre de l'état civil de 1783 relate effectivement ce malheureux accident.

